



Un employeur rappelle un salarié

Par **melmel**, le **10/08/2010** à **23:25**

Bonjour,

Je me permet de vous contacter , car actuellement en congés payés pendant 3 semaines mon employeur me demande de venir travailler les 3 samedi comptés dans mes congés payés. En a t il le droit ? réponse assez urgente car je dois donner ma réponse dan la semaine. Merci de m'aider à y voir plus clair et quels sont mes droits et les siens.

Par **pierara**, le **11/08/2010** à **00:05**

Bonsoir,

vous êtes actuellement en CP. Vous n'avez aucune obligation si ce n'est celle de vous reposer.

Etudiez quand même le contexte dans sa globalité.

Si d'aller travailler ces 3 samedis ne vous fait gagner qu'un timide "merci" en plus de votre salaire. Ne vous cassez pas la tête.

ça peut aussi vous ouvrir la porte à une promotion...

Mais vous seul pouvez être juge.

Par **melmel**, le **11/08/2010** à **14:49**

Je vous remercie beaucoup, je me suis renseigné à l'inspection du travail pendant ce temps et ils m'ont répondu qu'il n'avait pas le droit de me rappeler pendant mes CP.